

ATTESTATION DU BON RESPECT DE LA REGLEMENTATION

(POUR LES SOCIETES ETABLIES EN FRANCE – FOR COMPANIES ESTABLISHED IN FRANCE)

Je soussigné, ...**CHAPPAT Philippe**.....

agissant en qualité de dirigeant de la société.....**CHAPPAT TRANSPORTS**

dont le siège est à ...**01 POLLIAT**.....

RCS ...**319 503 348**.....

certifie sur l'honneur que sont respectées au sein de la société, toutes les réglementations applicables aux sociétés de transport de marchandises dans les pays de prestations notamment celles concernant :

- le cabotage
- les salaires minimums versés au chauffeur ; exemple : MiLog allemande.
- les FIMO, FCO, visites médicales, permis de conduire, des chauffeurs et contrôles techniques des ensembles routiers
- les obligations, en matière d'emploi des salariés, découlant des articles L1221-10 et suivants et L3243-1 et suivants du Code du travail.
- l'établissement et la remise des bulletins de salaire aux salariés.
- les couvertures d'assurance obligatoires quant aux personnels, prestations et véhicules.

Fait à ...**Polliat**.....

Le**01.02.2018**.....

Nom, prénom :**CHAPPAT Philippe**.....

Fonction**CHAPPAT TRANSPORTS SA**
Le Président Directeur Général.....

Signature + cachet commercial de l'entreprise

CHAPPAT TRANSPORTS
SA au capital de 250 000 €
BP 20017 - POLLIAT
01443 VIRIAT Cedex
Tél. 04 74 30 41 27
Fax 04 74 25 71 80
Site : www.chappat-transport.fr